

Jean-Paul Wood

Il était une fois.....

.....LE B.C.R



Préface

En Janvier 2008, j'ai découvert de façon totalement fortuite, alors que je cherchais bien autre chose, le site internet d'Alain DEWAELE. J'avais connu Alain au BCR entre 1968 et 1973 et je l'avais retrouvé dans la seconde moitié des années 1990 au hasard des affectations successives. Nous nous étions à nouveau perdu de vue au cours de l'année 2000.

Je me suis empressé de rentrer en contact avec lui car ce qu'il avait « mis en ligne » (liste des anciens retrouvés, documents, anecdotes et photos) m'avait à la fois ému et emballé. J'avais de mon côté conservé de nombreux documents sur mon passage au BCR et je les lui ai communiqués. Mais il me paraissait nécessaire de prolonger l'œuvre d'Alain en donnant plus de concret à ces « retrouvailles » virtuelles. C'est pourquoi j'ai émis l'idée de créer une Association (ou une Amicale) des anciens du BCR, suggestion soumise à tous les « anciens retrouvés ». Quelques uns se sont montrés très intéressés par cette proposition, mais beaucoup trop peu nombreux pour envisager de concrétiser ce projet que j'ai dû abandonner.

Une interrogation subsistait pour moi, celle de savoir ce qu'était devenu ce bâtiment du 21 de la rue de la Banque après que la radiotélégraphie, victime de la modernisation des moyens de transmission, l'ai quitté. Sa vente m'ayant été confirmée, je me suis alors demandé quelles étaient ses origines, les motivations de sa construction, les raisons de son emplacement, les dates de mise en exploitation et tous éléments permettant d'écrire « l'histoire » de cet immeuble.

C'est ainsi que je me suis rapproché du service des Archives et du Patrimoine Historique de France Télécom qui a bien voulu m'ouvrir ses fonds documentaires ce qui m'a permis d'élaborer ce document. Celui-ci se contente de retracer, comme il l'est indiqué ci-dessus, l'histoire du bâtiment en le replaçant dans le contexte de la Direction de la Télégraphie Sans Fil puis dans celui de la Direction des Services Radioélectriques. Il n'est pas question ici de relater l'histoire de la Radiotélégraphie qui a déjà fait l'objet de très nombreuses publications plus documentées les unes que les autres.

Certains verront dans cette démarche la nostalgie de la jeunesse et la recherche du temps passé. Cette composante n'est certainement pas totalement absente, mais il s'agit plus de la volonté de conserver la mémoire d'une activité vécue par quelques milliers d'agents des « PTT » d'alors, méconnue non seulement du grand public mais aussi de la grande majorité des dirigeants, cadres et agents de cette Administration de l'époque. La Radiotélégraphie, la Télégraphie, les Services et Centres qui leur étaient associés ont disparu, absorbés par les évolutions tant de la technique que de la société. Il n'en reste plus aucune trace, seuls subsistent, provisoirement, ceux qui les ont servis et certains bâtiments qui les ont abrités.

Ce récit est dédié à toutes celles et ceux qui, pendant près de 40 ans, 24 heures sur 24 et 365 jours par an, ont fait vivre la Radiotélégraphie dans ce site, sans oublier leurs prédécesseurs qui depuis 1908 (*) dans divers lieux et sur tous les continents lui ont consacré une grande partie de leur vie.

(*)Année des premières études de stations Radio Transatlantiques effectuées en France pour parer à la rupture éventuelle du câble sous marin Brest – St Pierre et Miquelon.

Chapitre I

Les Origines

Le texte créant le Bureau Central Radio (sous le nom de Bureau Central T.S.F) et le plaçant sous l'autorité de l'Administration des Postes et des Télégraphes est l'Arrêté relatif à l'organisation et au fonctionnement provisoire des services Télégraphiques du 15 Janvier 1920 signé par Georges CLEMENCEAU, Président du Conseil et Ministre de la Guerre.

Le premier B.C.R, inauguré en 1920, se situait à Paris, Rue Saint Dominique. A ce moment, le terme « Radiotélégraphique » avait déjà remplacé le terme « T.S.F ». Il exploitait une quinzaine de liaisons « Morse » tant vers l'Europe Centrale que vers les USA, l'Afrique et l'Extrême Orient.

Le B.C.R est transféré au 5 de la Rue Froidevaux à Paris 14ème en 1921. Bien que regroupée dans le même immeuble l'exploitation était répartie sur 4 niveaux différents ce qui créait des difficultés de boullisterie et un manque certain de cohésion. C'est pourquoi en 1932 l'ensemble des liaisons est rassemblé aux 2ème et 3ème étages de cet l'immeuble. En Juin 1940, 31 liaisons couvrant tous les continents et plusieurs services spéciaux (signaux horaires, météo, Ursigrammes...etc....) étaient exploités.

Après la période de « la drôle de guerre » et lorsque les menaces se firent plus pressantes le B.C.R devait être mis à l'abri des bombardements aériens. Plusieurs solutions furent envisagées :

- créer un B.C.R souterrain dans les catacombes avec un accès direct depuis les sous-sols de la Rue Froidevaux.
- Replier le B.C.R à Chaville à proximité des câbles souterrains Ouest et Sud-ouest et du central télégraphique de secours installé dans les bois de Fausse-Repose.
- Transférer le B.C.R en Province.

La première solution a été abandonnée, en raison de l'énormité des travaux et surtout faute de temps. La seconde solution était complètement terminée lorsque la capitale fut envahie, rendant indispensable la mise en œuvre de la troisième solution.

Le 12 Juin 1940 au matin, des ordres de service sont distribués à tous les agents du B.C.R alors que la plupart des liaisons avec les correspondants habituels sont encore assurées. Des groupes sont constitués qui sont invités à se replier respectivement sur les centres de La Charité sur Loire, Lyon La Doua et Croix d'Hins (*). A 16 Heures toutes les salles sont vides, mais comme aucune information n'avait été donnée ni aux correspondants ni aux centres émetteurs de province, la plupart se montrèrent inquiets de la non-réponse générale de Paris B.C.R !

Le groupe replié sur la Charité sur Loire où un B.C.R devait fonctionner dans les locaux d'un important hôtel n'y demeura que 48 heures car rien n'avait été installé. Le repli, motivé de surcroît par l'avance foudroyante des troupes ennemies, se poursuivit plus au sud sur Croix d'Hins. Le groupe arrivé à Lyon La Doua reçut quelques jours après son arrivée l'ordre du Gouverneur militaire de Lyon de quitter La Doua pour Croix d'Hins.

(*) Croix d'Hins (également appelée « Bordeaux - La Fayette »), station d'émission située à 25 Km au Sud-ouest de Bordeaux sur la route Nationale Bordeaux-Arcachon (commune de Marcheprime). Station la plus puissante au monde lors de sa mise en service, a fonctionné du 21 Août 1920 au 22 Août 1944.

Le départ eu lieu le 18 Juin 1940 à 00h40 par train, le groupe emportant du matériel dans deux wagons réservés. L'arrivée à Croix d'Hins eu lieu le 20 Juin. A partir de cette date, le trafic du B.C.R reprend au départ de cette station avec des installations de fortune.

Après le 25 Juin 1940 (date de l'armistice) et en raison de l'occupation de la zone côtière Atlantique, le personnel est à nouveau dispersé. Une partie est repliée sur Marmande (la plus proche ville de la zone libre) mais d'où aucune exploitation n'eu lieu, les agents ayant reçu l'ordre de laisser leurs coordonnées en cas de rappel éventuel.....

Toutefois, les troupes d'occupation avaient exigé que quelques agents restent à Croix d'Hins où un central radio provisoire continuera à fonctionner sous leur contrôle jusqu'au 25 Octobre 1940, jour où l'ordre d'interrompre le travail fut donné et le personnel libéré.

Le nouveau gouvernement de Vichy cherche, dès son installation dans cette ville à rapprocher le B.C.R de la nouvelle « capitale » de l'Etat. Un local tout prêt, destiné à l'extension du service téléphonique est disponible dans le bureau de Poste de Roanne. Les services de la T.S.F en prennent aussitôt possession et l'aménagement du nouveau B.C.R s'effectue en un temps record. Vers le 20 Juillet 1940 le personnel est rappelé et le nouveau B.C.R se remet péniblement à fonctionner conjointement avec celui de Croix d'Hins (jusqu'au 25 Octobre 1940 pour ce dernier). Progressivement les liaisons avec tous les anciens correspondants sont rétablies. Roanne-B.C.R fonctionne jusqu'à l'envahissement de la zone libre (11 Novembre 1942). Le bureau est alors soumis à un contrôle permanent des forces d'occupation, les liaisons avec les correspondants étrangers sont interrompues ainsi que les liaisons avec les Colonies. Il ne reste plus que quelques liaisons avec Fort de France, Saigon, le Japon et avec quelques navires aux Antilles. Le trafic est considérablement réduit.

Fin Octobre 1944 un premier détachement de Roanne-B.C.R est acheminé par autobus sur Paris. Un second détachement rejoint Paris par train mi-novembre et fin novembre, par camion et par train, ce qui restait à Roanne est dirigé sur la capitale. Roanne-B.C.R a vécu.

Le 1^{er} Novembre 1944 le premier détachement issu de Roanne reconstitue Paris-B.C.R qui s'installe officiellement dans la salle E (désaffectée) au 4^{ème} étage du Central Télégraphique du 103 rue de Grenelle. En fait dès fin Aout 1944 un B.C.R embryonnaire fonctionnait cahin-caha dans cette salle en vue de satisfaire aux exigences des journalistes accrédités par les armées alliées comme correspondants de guerre.

En novembre 1945, un an après son installation rue de Grenelle, tous les anciens correspondants du B.C.R sont progressivement revenus, au fur et à mesure de la remise en état des installations d'émission et de réception du Vernet, de Lyon La Doua, de Pontoise et de Noiseau plus ou moins endommagés ou détruits pendant la guerre (Croix d'Hins presque entièrement détruite le 22 Aout 1944 par les troupes d'occupation ne sera jamais remise en service).

Mais l'installation rue de Grenelle n'était que provisoire, dès la fin de l'année 1944 les locaux étaient déjà exigus et ne répondaient plus à l'accroissement de trafic et à l'augmentation des liaisons. La recherche d'un emplacement pour y édifier de nouveaux locaux était lancée.....

CHAPITRE II

Le nouvel emplacement

Dans une « note pour mémoire » manuscrite, malheureusement non datée et non signée, mais très certainement rédigée en Juin 1945, un cadre de la Direction de la T.S.F établi le rapport suivant :

« Recherche d'un terrain à Paris pour la réinstallation du BCR et de la Direction et, éventuellement, de l'atelier et du magasin ».

- Début Juin : examen de la question avec M. LHERMITTE puis avec M. le Directeur et M. LHERMITTE.

M. le Directeur pense qu'il faudrait grouper le tout d'où la nécessité de trouver environ 3000 m². Il suggère de rechercher cette superficie rue Beaubourg où la ville de Paris a largement exproprié. A défaut voir Quai de l'Hôtel de Ville, près de l'église Saint Gervais.

M.LHERMITTE estime qu'à partir de 2000 m² le plus près possible du centre (Bourse) la question serait intéressante.

- Pris contact par téléphone le 7 Juin avec M. L'inspecteur Principal de la topographie et de l'urbanisme à l'Hôtel de Ville qui déclare : rien à faire rue Beaubourg où la ville a des projets de regroupement de ses services. C'est au surplus dans le plan d'extension des Halles et s'il reste quelques parcelles disponibles elles seront de faible contenance (400 à 600 m²). Par ailleurs au Quai de l'Hôtel de Ville quand les vieux immeubles seront démolis on ne rebâtera que des habitations de 2 à 3 étages pour conserver un style approprié à ce vieux quartier.

M. L'inspecteur principal m'invite cependant à aller le voir le 9 au matin pour examen de nos besoins.

- Le 9 Juin dans la matinée vu M. L'inspecteur principal à l'Hôtel de Ville. Il me signale un terrain d'environ 2000 m² à l'angle de la rue de la Banque et de la place de la Bourse et me communique un plan des lieux. Affaire à suivre rapidement m'indique-t-il.

- M. le Directeur de la T.S.F mis verbalement au courant le jour même.

- Le 11 Juin pris renseignements auprès du service du Contrôle et de l'Enregistrement, Place Saint Sulpice sur les propriétaires et le prix d'acquisition.

- Le 12 Juin vu le contrôleur des contributions du quartier de la Bourse.

- Le 19 Juin vu à Lille le Directeur de la Caisse Fraternelle de Capitalisation propriétaire du terrain de 1983 m² sis à l'emplacement des anciens immeubles portant les numéros 7, 9 et 11 Place de la Bourse.

- La Caisse Fraternelle de Capitalisation demande 17 millions de ce terrain. Prix ramené à 16 500 000 Frs pour négociation sans intermédiaire soit 8320 Frs le m². Proposition confirmée par lettre le même jour.

- M. Le Directeur mis au courant par téléphone de Lille le 19 Juin.

- Le 23 Juin l'Agence WASSECQ, TAISANT et GUILLEMOT, 4 Rue de Rome Paris offre par lettre un terrain, place de la Bourse dont les caractéristiques sont celles du terrain de la Caisse Fraternelle.

- Le 26 Juin visite à la Direction de M. TATE de l'agence ci-dessus qui parle de l'offre susvisée. Il s'agit bien du terrain de la CFC et donne comme pris 18 millions. Lui répond, en présence de M. VERDIER que le prix est gros, qu'on en informe l'Administration seule qualifiée pour s'engager.

- Le 28 Juin remis à la direction des domaines (M. MAGOT) demande d'évaluation de la valeur vénale. Expliqué intérêt technique pour nous. M. MAGOT pense donner réponse écrite dans une dizaine de jours. Une évaluation (enquête) faite fin 1943 a conclu à une valeur de 10 millions.

- Même jour, Mme CASSABE téléphone sur mes instructions à Lille pour signaler que nous avons saisi l'Administration et les Domaines en appuyant l'offre faite. Demandons à la « Caisse » de nous garder la préférence. Le Directeur Général promet d'attendre notre décision jusqu'à fin Juillet.

- 29 Juin mis M.GUEYLARD au courant et envoyé lettre à l'Administration au sujet de cette affaire. »

Ce projet est très rapidement concrétisé puisque le 6 Septembre 1945 le service du dessin de la Direction de la T.S.F établi un plan du futur bâtiment intitulé « Bureau Central Radio et Service Administratifs (avant-projet) » (cf. annexe 1). Ce plan prévoit un bâtiment implanté sur la place de la Bourse avec un retour sur la rue de la Banque composé d'un sous-sol, d'un rez de chaussée et de 6 étages développant une superficie utile de 10 505 m².

Le 10 Décembre 1945, la Caisse Fraternelle de Capitalisation adresse au Directeur de la T.S.F les documents nécessaires à l'établissement de l'acte de Vente

L'acte d'acquisition du terrain situé aux numéros 7, 9 et 11 place de la Bourse d'une contenance approximative de 1983 m² est signé, en présence du Préfet de la Seine le 29 Mars 1946 par M. LAHAYE Pierre, Inspecteur Général Adjoint, Directeur du Service de la T.S.F, agissant au nom et comme représentant de l'Etat et M. CUVILLIER Louis Directeur Général agissant au nom et comme représentant de la Caisse Fraternelle de Capitalisation à Lille.

La vente est consentie moyennant le prix principal de 16 500 000 Francs payé par l'Etat (Administration des P.T.T).

La Caisse Fraternelle de Capitalisation était propriétaire de ce terrain depuis Aout 1934 à la suite d'une procédure de saisie sur trois sociétés immobilières qui n'avaient pas remboursé les intérêts et le capital d'un prêt de 27 500 000 Francs qui leur avait été consenti par cette Caisse le 18 Mars 1930. Ces terrains étaient occupés au moment de la procédure de saisie immobilière par des constructions en cours de démolition.

Postérieurement à cette acquisition, un « Mémoire Explicatif » lui aussi non daté et non signé, datant vraisemblablement de fin 1947 rédigé par le Ministère des P.T.T, destiné, semble-t-il, aux Domaines pour justifier la demande d'extension sur la rue de la Banque (cf. infra) donne des informations sur le choix du site de la place de la Bourse :

« Le choix de la place de la Bourse a été guidé par les considérations suivantes » :

- 1) *les liaisons radioélectriques très rapides sont utilisées en grande partie par des Banques, des agents de change, des maisons de commerce, très nombreuses aux alentours de la Bourse. Or il a été constaté que les radiotélégrammes déposés dans des bureaux de poste du quartier de la Bourse mettaient beaucoup plus de temps pour être acheminés de ces bureaux sur le Bureau Central Radioélectrique (30 à 45 minutes) que pour être transmis de ce dernier bureau à l'étranger (5 minutes au maximum). Le retard pris au départ constitue un lourd handicap pour l'Administration qui s'est vue concurrencée très sérieusement dans ce domaine par les compagnies privées radioélectriques et de câbles sous-marins.*
- 2) *Ces compagnies sont toutes installées dans le quartier de la Bourse. Si l'Administration veut combattre avec toutes chances de succès la concurrence qui lui est faite, elle est obligée de mettre à la disposition de la clientèle des moyens de transmission au moins aussi rapides que ceux de ses concurrents.*
- 3) *Un central télégraphique international est actuellement en voie d'achèvement sur la place de la Bourse (*). Dans ce local arriveront de nombreux télégrammes à retransmettre à l'étranger par la voie radioélectrique ; il est donc nécessaire, pour éviter des retards dus à des transmissions par tubes pneumatiques, que le Bureau Central Radioélectrique soit à proximité du central télégraphique international.*
- 4) *La proximité de ces deux services appelés à collaborer très activement évite des dépenses onéreuses de construction et d'allongement de réseaux de tubes pneumatiques. »*

Le projet de construction du bâtiment sur la place de la Bourse est confié à M. André AUDOUL, Architecte des P.T.T, 1^{er} Grand Prix de Rome. Au total 7 projets sont établis par cet architecte :

- le premier est de Mai 1946
- le second est de Juillet 1946 modifié en Octobre 1946
- le troisième est de Mars 1947
- le quatrième est de Mai 1948
- le cinquième est du 18 Décembre 1948
- le sixième est du 6 Juin 1950
- le septième, qui sera réalisé, est du 25 Juillet 1950 modifié le 7 octobre 1950.

Dés Mai 1946 la Direction de la T.S.F élabore un projet d'acquisition de l'immeuble situé au 22 de la rue Vivienne, mitoyen avec le terrain récemment acquis, afin d'y loger les services de Direction implantés 5 rue Froidevaux et de regrouper ainsi dans un même groupe d'immeubles le B.C.R et la Direction. Ce projet figure sur le premier plan établi par l'architecte en Mai 1946.

(*) : Il s'agissait du Central Télégraphique de Paris-Bourse situé Rue Feydeau

Le propriétaire du 22 de la rue Vivienne étant la Caisse d'allocations familiales de Paris et de la Seine, une offre d'échange de cet immeuble avec celui de la rue Froidevaux est faite le 24 Février 1947. Le conseil d'administration de cette caisse refuse cette offre lors de sa délibération du 8 Juillet 1947. La Direction de la T.S.F relance alors le Ministère pour tenter une expropriation de cet immeuble. Les affaires traînent en longueur, la Direction de la T.S.F devient fin 1947 la Direction des Services Radioélectriques (D.S.R) et finalement le Ministère tranche en indiquant dans une note du 14 Février 1950 :

«.....*La DSR ne pourra trouver place ainsi qu'il l'avait été envisagé dans un bâtiment contigu au futur BCR place de La Bourse...*».

Le 22 de la Rue Vivienne ne sera jamais la propriété des P.T.T. 10 ans après la tentative de la Direction de la T.S.F de l'acquérir, cet immeuble, devenu propriété de la Caisse Centrale d'Allocation Vieillesse de la Région Parisienne, fera l'objet d'une expropriation pour cause d'utilité publique par ordonnance du 28 Octobre 1957 au profit de l'Agence France Presse (AFP).

Dés l'élaboration du premier plan de Mai 1946, il apparaît que le bâtiment qui sera construit sur le terrain de la place de la Bourse sera d'emblée insuffisant et qu'il faut prévoir l'acquisition de nouveaux emplacements pour porter la superficie au sol à environ 2200 m² (l'acquisition initiale n'ayant apporté que 1983 m²). Les immeubles des 19, 21 et 23 de la rue de la Banque sont convoités. L'immeuble du 19 rue de la Banque occupe une superficie au sol de 70,38 m², celui du 21 représente 88,18 m² et celui du 23 seulement 8,30 m². Une tentative de transaction amiable avec les propriétaires de ces immeubles est lancée fin Mai 1946. Les pourparlers échouent rapidement, les propriétaires des 19 et 21 refusent de vendre, celui du 23 demande 1 million de Francs ce qui n'est pas accepté.

L'ouverture d'une enquête préalable en vue d'une expropriation pour cause d'utilité publique est lancée le 7 Juin 1947. L'opération d'expropriation est cependant différée jusqu'au 29 Janvier 1948 date à laquelle elle est réactivée. Les propriétaires font trainer la procédure en multipliant les interventions. La DSR s'inquiète par courrier en date du 10 Aout 1951 sur les délais qui lui sont imposés. L'expropriation pour cause d'utilité publique est finalement prononcée le 7 Mars 1955 pour le 23 rue de la Banque et le 7 Novembre 1955 pour les 19 et 21 de la même rue par le Tribunal civil de la Seine.

Ce tribunal fixe les indemnités de dépossession, d'éviction et de déménagement. Chacun des 2 immeubles des 19 et 21 rue de la Banque avait un propriétaire et les bâtiments (de 6 étages sur rez de chaussée) étaient occupés chacun par 11 locataires. Le total des indemnités versées s'élève à 38 174 000 Francs payés par le Ministère de la Reconstruction et du Logement.

Le 23 de la rue de la Banque a, comme il l'est indiqué ci-dessus, une superficie au sol de 8,30 m². L'enquête réalisée par le Service des Domaines en date du 20 Novembre 1953 mentionne : « *bande de terrain très étroite de forme irrégulière en bordure de la rue sur une longueur de 15,81 mètres et d'une profondeur variant aux 2 extrémités entre 0,86 m et 0,15 m environ. Frappée d'alignement sur un quart environ de sa superficie. Sur cette bande de terrain ont été édifiés par le locataire principal 4 échoppes en bois, démontables, avec fermeture à rideaux métalliques dont 3 pour la vente à l'étalage et une réservée à la publicité* ».

Ces échoppes sont occupées par des locataires secondaires qui exercent la profession de vente et réparation de stylos pour la première, vente de bonbons et confiseries pour la seconde et une activité d'horloger habilleur pour la troisième.

Lors de la tentative de transaction amiable de Mai 1946, le propriétaire demandait la somme de 1 million de Francs pour cette parcelle. Son avocat justifie cette demande comme suit dans un courrier en date du 23 Juillet 1950 : « *Cette valeur ne s'applique pas à la superficie du terrain qui à un certain point de vue est négligeable, mais à sa situation exceptionnelle dans l'un des quartiers les plus recherchés de Paris* »

A noter que le Service des Domaines estimait ce terrain à 37 000 Francs.

Comme pour les 19 et 21 de la Rue de la Banque, le tribunal fixe les indemnités à verser au propriétaire et aux locataires du 23. Celles-ci se montent à 2 000 000 de Francs payés, comme précédemment, par le Ministère de la Reconstruction et du Logement.

Les expropriations ayant enfin abouti, il faut procéder à la démolition de ces immeubles afin de libérer le terrain pour les nouvelles constructions.

Les échoppes du 23 de la rue de la Banque sont rasées le 12 Mai 1955 soit 2 mois après l'arrêté d'expropriation.

Le 21 de la rue n'est démoli que fin Aout 1957 soit près de 2 ans après l'arrêté d'expropriation et le 19 de la rue n'est démoli qu'au second semestre 1958 soit 3 ans après l'arrêté d'expropriation en raison des délais imposés par le Ministère de la Reconstruction et du Logement pour le relogement des occupants.

CHAPITRE III

La construction.

L'architecte établi le 20 Octobre 1950 un descriptif sommaire des travaux à exécuter pour la construction du B.C.R sur la place de la Bourse et l'angle de la rue de la Banque. La superficie totale à construire est de 7093 m² sur un sous-sol, un rez de chaussée, 6 étages et une terrasse. L'architecte estime le montant des travaux à 220 119 800 Francs (*).

Les travaux sont confiés, par voie de marchés, aux Entreprises suivantes :

Gros œuvre (lot 1) : Entreprise LABALETTE, 94 Rue de la Victoire à Paris 9^{ème}. Marché en date du 10 Septembre 1953 d'un montant de 109 000 000 Francs.

Etanchéité (lot 2) : Entreprise DEGAINÉ, 19 Rue de Lancette Paris 12^{ème}. Marché en date du 22 Février 1955 d'un montant de 6 595 000 Francs.

Carrelage (lot 3) : Entreprise DESIMONE ; 86 rue de la Chapelle Paris 18^{ème}. Marché en date du 10 Février 1955 d'un montant de 4 450 000 Francs.

Plomberie Zinguerie (lot 4) : Entreprise PIOLLET, 7 Rue de l'Aqueduc Paris 10^{ème}. Marché en date du 23 Mai 1955 d'un montant de 3 685 000 Francs.

Menuiserie métallique (lot 5) : Société Industrielle Métallurgique de Charenton (78). Marché en date du 4 Mai 1955 d'un montant de 10 000 000 Francs.

Serrurerie (lot 6 et 6bis) : Entreprise GARIC, 111 Rue du bois Sabot 28000 Dreux. Marché du 22 Novembre 1955 d'un montant de 12 440 000 Francs.

Menuiseries bois et quincaillerie (lot 7) : Entreprise MORIN, 38 Rue Vignon Paris 9^{ème}. Marché du 23 Mai 1955 d'un montant de 6 606 836 Francs.

Peinture et vitrerie (lot 10) : Société Parisienne de Peinture et Décoration, 16 Boulevard Victor Paris 15^{ème}. Marché du 7 Octobre 1955 d'un montant de 6 728 000 Francs.

Chauffage (lot 12) : Entreprise PLUCHET, 9 Impasse Robert Paris 18^{ème}. Marché du 9 Avril 1955 d'un montant de 8 150 000 Francs

Electricité basse tension (lot 13) : Entreprise LHEUREUX, 212 Ter Boulevard Pereire Paris 17^{ème}. Marché du 23 Septembre 1955 d'un montant de 8 300 000 Francs.

Travaux techniques :

Aménagements des salles techniques : Entreprise LABALETTE. Marché du 29 Juin 1956 d'un montant de 18 000 000 Francs.

Energie Electrique Haute Tension : Entreprise MILDE, 58-60 Rue Desrenaudes Paris 17^{ème}. Marché du 3 Juillet 1955 d'un montant de 12 100 000 Francs.

De nombreux avenants à ces marchés, datés pour la plupart de l'année 1958 modifient significativement les sommes sus-indiquées.

* Afin de mesurer le montant des sommes en jeu, on peut les comparer au salaire d'un facteur des P.T.T dont la rémunération mensuelle nette après 12 ans de carrière était de 52 000 Francs à cette époque.

Les Travaux de gros œuvre débutent le Mardi 1° Décembre 1953

Alors que les travaux d'édification du BCR sont en cours, débutent, au 1° trimestre 1956, les travaux de construction de l'Agence France Presse. La cohabitation de 2 chantiers mitoyens dirigés par des Architectes concurrents et réalisés par des Entreprises différentes est une source de conflits réguliers principalement en raison d'un accès aux chantiers commun (par la place de la Bourse, aucun accès ne pouvant se faire par la rue de la Banque en raison de la présence de l'immeuble du numéro 21). Les difficultés dureront près de 2 ans jusqu'à la démolition de cet immeuble fin Aout 1957. Elles auront donné lieu à des échanges de correspondances innombrables !!!

Un abonnement au réseau EDF est souscrit le 3 Juillet 1956. il indique : « *Energie électrique fournie : Alternatif 50 Hz 12500 volts fournis par 2 branchements Haute Tension pris sur 2 canalisations de rue distinctes.* »

Le 26 Avril 1957 cette première tranche de travaux sur la place de la Bourse et le retour sur la rue de la Banque est en voie d'achèvement, mais un nouveau litige survient avec l'immeuble mitoyen de l'AFP : les travaux de « coulage » des planchers de l'AFP provoquent des infiltrations importantes dans l'immeuble du BCR par le mur séparatif.

Les dégâts semblant prendre de l'ampleur, la DSR décide de les faire constater par huissier. Celui-ci par procès verbal de constat dressé le 10 Mars 1958 déclare : « *d'importantes traces d'infiltration et d'humidité existent au rez de chaussée et dans chacun des 6 étages sur la partie intérieure du mur séparatif des deux immeubles en question coté Place de la Bourse. Les plâtres et peintures sont dégradés. Dans l'appartement à usage de logement sis au 6° étage, le mur séparatif est plus particulièrement dégradé et les pierres d'angles extérieurs sont elles-mêmes imprégnées d'humidité. La terrasse du bâtiment de l'AFP a sa pente vers cet angle du bâtiment de l'administration occasionnant l'humidité en cas de pluies abondantes* ».

Ce rapport a certainement porté ses fruits et les Architectes ont dû prendre les mesures qui s'imposent car il n'est plus question de cette affaire ultérieurement.....

Le Mercredi 3 Septembre 1958 le BCR- Banque est mis en service.

Une première salle de trafic accueille les installations des compagnies américaines Western Union et Commercial Câble – ITT dont l'exploitation vient d'être reprise (1° Septembre 1958) par l'Administration des P.T.T.

Des extensions vont se succéder :

Première extension sur les terrains libérés par la démolition des 19 et 21 rue de la Banque. Plans établis par M. AUDOUL le 7 Novembre 1957, rectifiés le 1° Octobre 1959. Les travaux de gros œuvre sont confiés à l'Entreprise LABALETTE qui a établi un devis estimatif le 10 Décembre 1959 d'un montant de 103 000 000 de Francs. Cette extension qui a débuté fin 1959 a consisté à créer la façade actuelle sur la Rue de la Banque en s'appuyant sur le bâtiment déjà édifié en retrait.

Une seconde extension (surélévation des bâtiments) est en cours en Novembre 1961. Très peu d'informations ont été retrouvées concernant cette seconde extension.

Troisième extension par la construction d'un bâtiment à usage d'atelier et de bureaux en prolongement de l'extension rue de la Banque composé d'un sous-sol, d'un rez de chaussée et de 3 étages. Le permis de construire a été délivré le 10 Avril 1962. Travaux réalisés au cours de l'année 1962 par l'Entreprise LABALETTE pour un montant de 194 497,00 Nouveaux Francs (19 449 700 Francs).

Des travaux d'agrandissement sont également menés en construisant dans la cour du B.C.R un bâtiment destiné à abriter les services de la Comptabilité. Les plans ont été réalisés le 20 Décembre 1958 par M. AUDOUL, les travaux de gros œuvre effectués par l'Entreprise LABALETTE dans le courant de l'année 1959 pour un montant de 76 690 000 Francs.

Fin 1962 le bâtiment du 21 Rue de la Banque a trouvé sa physionomie définitive. Il ne subira plus de travaux modifiant sa structure ou son aspect extérieur. Seules des modifications internes d'importance tant sur le plan de l'exploitation des liaisons que sur l'aménagement des salles seront entreprises.

CHAPITRE IV

La montée en puissance, et l'Age d'Or

Après l'installation, le 3 Septembre 1958 des deux anciennes compagnies américaines, les liaisons des ex-Compagnies françaises Radio-France et Sudam-PQ reprises par l'Administration des P.T.T le 1^o Janvier 1954 et exploitées par la DSR depuis cette date dans les locaux du 166 de la rue Montmartre rejoignent le 21 rue de la Banque début 1959 (liaison par câbles et par radio avec l'Amérique du Nord et du Sud).

Les rejoignent, au début et au milieu de l'année 1960, les liaisons avec l'Orient, celles de l'ancienne compagnie anglaise « Eastern Télégraph Compagny » reprises par la DSR depuis le 1^o Janvier 1958 ainsi que les liaisons européennes, toutes exploitées jusqu'alors au 103 rue de Grenelle.

Dans le courant de 1962, à l'issue des derniers travaux d'extension du bâtiment, les liaisons qui restent encore exploitées au 103 rue de Grenelle rejoignent le 21 rue de la Banque (liaisons avec les territoires et départements d'Outre mer, l'ensemble de l'Afrique et Madagascar) libérant ainsi définitivement l'immeuble de la rue de Grenelle.

L'exploitation de l'ensemble des liaisons télégraphiques mondiales assurée par voie radio et par câbles est désormais regroupée dans un même bâtiment permettant une entraide efficace entre ces deux moyens de transmission.

S'ouvrent alors 10 années d'exploitation exclusivement manuelle dans 4 salles de trafic de 600 m² chacune, bourdonnantes comme des ruches en constante activité, où près de 1500 personnes se relaient jour et nuit (*). Point de convergence et plaque tournante de tout le trafic télégraphique Français (et en transit) à destination de 70 liaisons internationales et centre d'acheminement vers leurs destinataires du trafic en provenance de ces liaisons, le B.C.R est une véritable « usine à télégrammes » où la lumière brille en permanence. Le seul trafic au « départ » de Paris-B.C.R pour l'année 1971 se montait à 5 265 814 télégrammes.

Mais le génie du progrès était à l'affut L'exploitation en « Morse » était en déclin depuis plusieurs années déjà au profit de l'impression directe sur Téléimprimeur, et la dernière bande « Morse » reçue de La Havane a été traduite le 20 Septembre 1967.

Devant l'augmentation du trafic télégraphique international principalement dans le domaine des affaires, et la nécessité de réduire toujours plus les délais de séjour des télégrammes dans les salles, des expérimentations d'automatisation des transmissions (évitant les « transits ») furent entreprises courant 1968. Après 18 mois de tests, naquit le Commutateur Electronique de Messages (C.E.M) auquel sont reliées 10 des plus importantes liaisons qui furent ainsi exploitées automatiquement avec de nombreux avatars et « plantages » dans les premiers mois. Mais la persévérance s'avéra payante et en Novembre 1972 avec la mise en place de 2 ordinateurs de plus grande capacité, le B.C.R était automatisé à 70%.

(*) Voir en Annexe la répartition des liaisons par Salles

Vint alors l'ère des « visus » qui remplacèrent perfos, reperfos, transmetteurs, téléimprimeurs, horodateurs...etc.... qui souleva de nombreux conflits sociaux face à un outil nouveau et inconnu dont les conséquences sur la vue posaient interrogation.

Alors que la DSR était devenue, le 13 Décembre 1973, la Direction des Télécommunications du Réseau International (D.T.R.I), le B.C.R perd le nom qu'il porte depuis 55 ans et devient, le 1° Avril 1975, le Bureau Télégraphique International (B.T.I).

De fait le nom de Bureau Central Radiotélégraphique ne correspondait plus à la réalité. Si à l'origine les liaisons internationales étaient exploitées uniquement par voie Radio, l'utilisation des câbles sous-marins reliant désormais la majorité des continents et celle des liaisons satellites avaient retiré au terme « Radio » une très grande partie de son sens. Toutefois l'activité télégraphique de ce bureau reste affirmée dans cette nouvelle appellation. Mai cela va durer moins de 10 ans.....

CHAPITRE V

Le Déclin

Progressivement, les liaisons télégraphiques sont raccordées au CEM. En 1977 ce système gère la totalité des liaisons. En 1978 alors que le trafic télégraphique avait doublé, les effectifs avaient été divisés par deux.....

Suite à la reprise par la D.T.R.I de l'infrastructure téléphonique et la gestion technique et commerciale des Télécommunications des Départements d'Outre Mer, celle-ci prend, le 17 Octobre 1979, le nom de Direction des Télécommunications des Réseaux Extérieurs (D.T.R.E).

Les évolutions techniques des années 1980 vont signer l'arrêt de mort de la télégraphie traditionnelle. L'organisation interne du B.T.I va s'en trouver bouleversée.

En 1980 les salles C, D, E et F sont profondément remaniées :

- La salle C accueille le reliquat du Télex Manuel,
- La salle D devient la salle des «Visus » (Télex, Télégrammes Téléphonés, et reconditionnement du trafic ayant une codification ne permettant pas un traitement automatique).
- La salle E traite les rejets du CEM, le service des litiges (appelé Missing Club) chargé de contrôler l'échange correct de la totalité du trafic, sans perte ni double transmission. Quelques positions de « réintroduction » sont installées ainsi que les positions de remise des télégrammes par téléphone après recherche des coordonnées des destinataires par minitel.
- La salle F abrite le CEM et le pupitre de supervision des liaisons qui lui sont reliées.

Les années 1981/1982 voient l'automatisation du dépôt des télégrammes directement dans le C.E.M tant par les clients que par les bureaux de poste.

En 1984 le Service Télex International est totalement automatisé, la vocation technique du B.T.I s'affirme, le télégraphe ne représentant plus la majorité des activités. La même année il prend le nom de Centre International de Paris Banque (C.I.P.B) et écoule à cette époque 400 000 appels automatiques par jour à travers 8 000 jonctions.

Toutes références à la « Radio » et au « Télégraphe » ont disparu tant dans le nom de la Direction que dans celui des Centres. Une page de l'histoire est en train de se tourner.....

1985, nouvelle restructurations des salles :

- Suppression du Télex manuel en salle C où sont alors installées des infrastructures techniques.
- Modernisations des positions de la salle D, installations des positions de rejet et de réintroduction précédemment installées salle E, et installation de 2 positions pour exploiter les liaisons Télex particulièrement difficiles.
- La salle E est intégralement dédiée à l'installation d'un Centre Support Client (C.S.C) consacré à l'assistance des clients équipés de liaisons louées internationales. Des volontaires venant de l'exploitation télégraphique sont affectés à cette activité.
- La salle F conserve le CEM, son pupitre de supervision et accueille le «Missing Club». L'ensemble de l'exploitation se trouve concentré en salle D.

Le raccordement de toutes les liaisons télégraphiques au C.E.M a eu pour effet d'améliorer considérablement la qualité de service offerte au client en réduisant de façon très significative les délais de transmission des télégrammes. Parallèlement les modifications d'exploitation générées par cette automatisation ont favorisé une coopération fructueuse à travers d'étroites collaborations entre les équipes techniques et exploitantes qui, jusqu'à alors, bien qu'interdépendantes, formaient deux « mondes » séparés. En effet, le rattachement au responsable technique de l'équipe des programmeurs issue en majeure partie de l'exploitation a permis une « fusion » profitable des deux métiers.

Toutefois, le trafic télégraphique poursuit sa décroissance régulière :

- Augmentation des capacités d'écoulement du trafic télex automatique.
- Incitation des abonnés télex qui utilisent encore le télégramme à déposer directement dans le CEM en mode « formaté » contre une réduction de prix.
- Développement de la Télécopie.
- Forte augmentation des tarifs appliqués aux télégrammes internationaux.

La « guerre du Golfe » (1990-1991) provoque, pour raisons de sécurité, la fermeture du Guichet du Rez de Chaussée. Il ne rouvrira pas.....Les clients qui utilisaient ce service sont invités à déposer par téléphone.

Début des années 1990, fermeture de certaines liaisons internationales notamment avec les pays ayant plusieurs villes raccordées (Chine, Inde, Portugal...etc....) pour lesquels une seule liaison est conservée.

A cette même période, afin de contrebalancer le déclin permanent du télégraphe et de maintenir de l'activité sur le site, est créé, dans la partie du bâtiment faisant face à la place de la Bourse, au niveau de la salle D, un plateau de Télémarketing où sont sous-traitées des actions de Télévente pour le compte des Agences Commerciales de différentes régions. Tout comme pour le C.S.C, des agents volontaires venant de l'exploitation sont affectés à cette activité.

Le 1^o Janvier 1993, la D.T.R.E change de nom et devient France Télécom Réseaux et Services Internationaux (F.T.R.S.I)

Courant 1995 et 1996 face à une décroissance qui s'accélère, il est envisagé de transférer le trafic télégraphique au Central Téléphonique de Paris-Archives. Le C.S.C ainsi que l'activité de Télémarketing sont supprimés.

En **Décembre 1997** la totalité de l'activité télégraphique et le personnel exploitant sont transférés et rattachés au Central Téléphonique de Paris-Archives 61, rue des Archives Paris 3^o. Cette activité n'occupe qu'une salle de ce Centre.

Le B.C.R devenu B.T.I puis C.I.P.B a vécu, la page est définitivement tournée.

Le 21 de la rue de la Banque qui fut pendant 39 ans le centre névralgique de la télégraphie internationale qui a connu une vie trépidante, sans une seule minute d'arrêt même dans les plus profondes crises, a perdu ce qui était sa raison d'être.

CHAPITRE VI

Epilogue

Victime du progrès, le Télégraphe a disparu entraînant avec lui les Hommes et les Centres qui l'avaient si longuement servis : le BCR bien sûr mais aussi tous les centres émetteurs et récepteurs sans lesquels il serait demeuré muet et sourd : Pontoise, Sainte-Assise, Saint-André-de-Corcy, Le-Vernet, Noiseau, Villejuif, Rambouillet et avant eux Lyon-La-Doua, Croix-d'Hins, Saint-Pierre-des-Corps, Poitiers, Villecresnes.

Vidé de son exploitation depuis Décembre 1997, le C.I.P.B abrite encore en 1998 le CEM qui, grâce à une interface installée au Central de la Rue des Archives, assure l'écoulement du trafic télégraphique vers les liaisons internationales qui aboutissent toujours rue de la Banque. Une équipe de Techniciens assure le fonctionnement et la maintenance de ce commutateur de messages.

Les 4^{ème} et 5^{ème} étages (salle E et D) font l'objet de Janvier à Septembre 1998 d'importants travaux de réhabilitation. Ils sont cloisonnés et transformés en bureaux qui accueillent en Septembre 1998 l'Unité d'Exploitation des Services de Transmission Internationaux (U.E.S.T.I) précédemment implantée sur un site de la Défense. La mission de cette Unité est la gestion commerciale et technique des Liaisons Louées Internationales.

Les autres salles voient leur équipement technique se compléter et se modifier au fur et à mesure des avancées techniques. (Salles du Rez de Chaussée et 1^{er} étage H et G ainsi que la Salle C).

Le Centre Support Client (C.S.C) supprimé en 1996 est recréé fin 1998.

Les locaux situés dans le bâtiment sur la place de la Bourse font également l'objet de travaux, ils abritent encore quelques services administratifs ainsi qu'une cafétéria.

Fin 1998 et 1999 environ 150 personnes sont encore en activité dans l'ensemble du bâtiment. Leur nombre va rapidement décroître entre 1999 et 2003 où le service de nuit n'est plus assuré que par 2 techniciens.

Courant 2000 le service télégraphique installé rue des Archives est supprimé et regroupé dans les locaux de Paris-Bourse (rue Feydeau). Ce centre assure alors seul l'écoulement (devenu résiduel) du trafic télégraphique national et international.

Début 2001 le bâtiment sur la place de la Bourse ainsi que le retour sur la rue de la Banque (jusqu'au porche) est vendu à un Consortium Bancaire. Le personnel qui l'occupait encore trouve soit une autre affectation au sein de France Télécom soit est transféré au Central de la rue des Archives ou à Bagnolet où il assure le service téléphonique par opérateur avant, suite à son déclin, d'être affecté au service des renseignements Orange.

Courant 2001 et 2002, les installations techniques du Central de la rue des Archives prennent le relais de celles implantées dans la partie du bâtiment situé sur la rue de la Banque. Ces dernières sont progressivement démontées.

En Septembre 2002 il ne reste plus que 50 personnes dans ce site. A cette date, le Service des Liaisons Louées Internationales est transféré au Central Archives et le Centre Support Client à Bagnolet.

Le 21 de la rue de la Banque et totalement vidé. Seules 3 à 4 personnes en assurent « la garde ».

Ce corps de bâtiment restera ainsi désert jusqu'à sa vente à un organisme financier dans le courant de 2003.

En ce mois de Janvier 2010 le bâtiment de l'ex B.C.R dont la construction s'est échelonnée entre 1953 et 1962 se dresse toujours à l'angle de la place de la Bourse et de la rue de la Banque. Il abrite (source Pages Jaunes) 8 Sociétés ou Entreprises (et leurs filiales). Son aspect extérieur n'a pas été modifié, mais il n'en est certainement pas de même de son agencement intérieur qui a dû être profondément remanié.

Ce même mois, le 15, il aurait fêté les 90 ans de sa création (cf. Chapitre I « Les origines »). Les évolutions ont fait qu'il aura frôlé mais pas atteint l'âge déjà respectable de 78 ans. Doit-on le regretter ou s'en réjouir ? A chacun de prendre position en fonction de son analyse et de son positionnement face aux évolutions technologiques.....

Châteauroux-Paris, Novembre 2009 - Janvier 2010

Remerciements

Cette « histoire » a pu être écrite grâce au concours du service des « Archives et Patrimoine Historique de France Télécom », à la collaboration de sa responsable, Madame Irmine VIEIRA et de son équipe qui ont eu l'amabilité et la gentillesse de m'accueillir pendant plusieurs jours en se rendant disponibles pour me permettre de consulter les documents souhaités. Je leur adresse mes plus vifs remerciements pour l'aide qu'ils m'ont apportée.

Les éléments qui ont permis ce récit sont extraits :

- Des fonds documentaires et archives de France Télécom.
- Du fonds archives de M. BERGERON, Directeur Régional.
- D'un mémoire (non daté mais vraisemblablement de 1950) sur le B.C.R par M. VERDIER Chef de Centre.
- D'une publication (non datée, mais de 1960 ou 1961) « *Le Bureau Central Radiotélégraphique de Paris* », par MM. de VERDIERE, Ingénieur en Chef et COTTIN, Chef de Centre.
- D'une notice (non datée, mais peut être de fin 1975) « *Le B.C.R, vous connaissez ?* », par M. LE TINNIER, Chef de Centre.
- D'un témoignage (avril 1986) « *Toute une vie du BCR au BTI* » par M. LEIBREICH, Directeur d'Etablissement.

Merci à Alain DEWAELE pour son aide technique et pour sa contribution à rechercher les « anciens » pouvant apporter leur témoignage en lançant les « CQ » nécessaires.

Merci également aux « anciens » qui se sont manifestés (ils se reconnaîtront). Grâce à la richesse de leurs apports et à leurs témoignages, la période 1980-2003 a pu être reconstituée malgré l'absence d'archives.

* * *

L'auteur prie d'avance les lecteurs de bien vouloir l'excuser des erreurs et/ou omissions (principalement sur les dates et lieux) qui auraient pu se glisser dans ce récit malgré toutes l'attention qui a été apportée à sa rédaction

ANNEXES

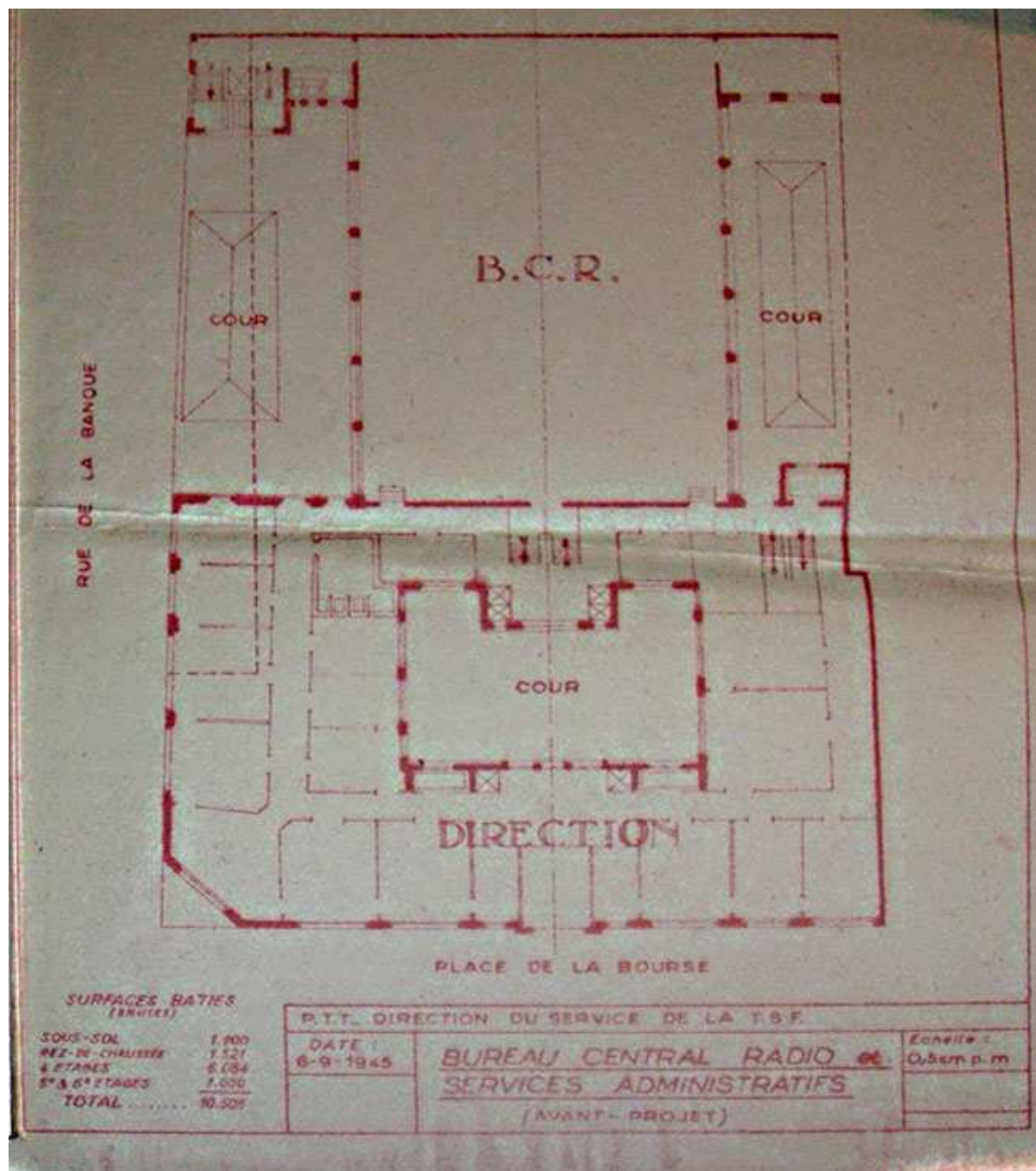
- **Annexe 1 : 1^{er} Avant-projet de construction du 6 Septembre 1945**
(Archives et Patrimoine Historique de France Télécom, Photo JP.WOOD).

- **Annexe 2 : Liste des liaisons exploitées en 1969/1970.**

- **Annexe 3 : Photos. Toutes les photos de cette annexe (3/a à 3/k, y compris celle de couverture) ont été fournies par le Service des Archives et du Patrimoine Historique de France Télécom. Elles sont sa propriété. Reproduction interdite sans son accord.**
 - **Annexe 3/a : BCR, Guichet du Public, Octobre 1960.**
 - **Annexe 3/b : BCR, Guichet du Public, Panneau Décoratif**
Octobre 1960.
 - **Annexe 3/c : BCR, La Gare Centrale, Octobre 1960.**
 - **Annexe 3/d : BCR, Le concentrateur Radiomaritime, Octobre 1960.**
 - **Annexe 3/e : BCR, Salle C, Octobre 1960.**
 - **Annexe 3/f : BCR, La Gare Centrale, 1968.**
 - **Annexe 3/g : BCR, La Gare Centrale, 1968**
 - **Annexe 3/h : BCR, Salle C, 1968.**
 - **Annexe 3/i : BCR, Salle C, 1968**
 - **Annexe 3/j : BCR, Salle C, 1968**
 - **Annexe 3/k : BTI, Salle F, Pupitre d'exploitation du CEM,**
Avril 1982.

Annexe 1

1^{er} Avant-projet de construction du 6 Septembre 1945



Archives et Patrimoine Historique de France Télécom, Photo JP.WOOD.

Annexe 2

Liste des liaisons en exploitation en 1969/1970 avant la mise en place du C.E.M et leur répartition par salle (*).

Salle C (5° étage coté rue de la Banque) :

Europe – Outre Mer

Athènes - Belgrade - Bucarest – Budapest – Istanbul - Lisbonne - Madrid
Moscou - Oslo - Prague - Sofia - Stockholm - Tirana - Varsovie - Vienne.
Abidjan - Bagdad - Bamako - Bangui - Beyrouth - Brazzaville - Casablanca
Conakry - Cotonou - Dakar - Damas - Djibouti - Fort-Lamy - Hanoï
Hong-Kong - Kinshasa - Libreville - Le Caire - Lomé - Monrovia - Moroni
Niamey - Nouakchott - Nouméa - Ouagadougou - Papeete - Phnom-Penh
Saint Denis de la Réunion - Saïgon - Shanghai - Taipei - Tananarive - Téhéran
Tripoli.

Salle D (4° étage coté rue de la Banque) :

Amérique

Bombay - Buenos-Aires - Cayenne - Fort-de-France - La Havane - Lima
Mexico - Montréal - New-York ITT - New-York RCA - New-York PQ
New-York WU - Pointe-à-Pitre - Rio de Janeiro - Saint Pierre et Miquelon
Santiago du Chili.

Télégrammes Téléphonés « Amérique ».

Salle E (3° étage coté rue de la Banque) :

Télex - Autocom - Télégrammes Téléphonés (hors « Amérique ») - Gare
Centrale.

Salle F (2° étage coté rue de la Banque) :

Orient

Johannesburg - Karachi - Londres - Osaka - Tokyo.

Tex-Radio.

(*) Liste établie « de mémoire » pouvant comporter des erreurs et/ou des omissions.....

Annexe 3 - Photos



3/a : BCR, Guichet du Public - Octobre 1960



3/b : BCR, Guichet du Public, Panneau Décoratif - Octobre 1960



3/c : BCR, La Gare Centrale - Octobre 1960



Photo France Telecom/APH

3/d : BCR, Le concentrateur Radiomaritime - Octobre 1960



Photo France Telecom/APH

3/e : BCR, Salle C - Octobre 1960



Photo France Telecom/APH

3/f : BCR, La Gare Centrale - 1968



Photo France Telecom/APH

3/g : BCR, La Gare Centrale - 1968



Photo France Telecom/APH

3/h : BCR, Salle C - 1968



Photo France Telecom/APH

3/i : BCR, Salle C - 1968



3/j : BCR, Salle C - 1968



3/k : BTI, Salle E, Pupitre exploitation Eltex - Avril 1982